

Venez participer à l'Assemblée Générale  
de votre Organisme de Gestion OGI-France

**le lundi 5 décembre 2022**

**Au Palais Le Grand Large**

**1 quai Duguay-Trouin • 35400 Saint-Malo**

Retournez nous le bulletin réponse ci-joint avant le 28 novembre 2022.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.

À bientôt

**Les documents suivants sont mis à votre disposition au siège du centre  
ou vous seront adressés sur simple demande :**

- Les comptes de gestion, de résultats et de bilan de l'exercice clos le 30 juin 2022 ;
- Approbation des comptes de l'exercice au 30 juin 2022 ;
- Les projets de résolutions présentés par le Conseil d'Administration ;
- Le rapport des censeurs ;
- Le rapport du Conseil d'Administration sur la situation morale et financière d'OGI-France ;
- Les statuts d'OGI-France ;
- La liste des administrateurs ;

#### **Pouvoir**

- Vous pouvez vous faire représenter au moyen d'un pouvoir (y compris non nominatif) en renvoyant le bulletin réponse.



OGI-France  
1 rue de la Croix Désilles  
Cap Sud – Bât. C – CS 21764  
35417 Saint-Malo CEDEX  
site : [www.ogifrance.fr](http://www.ogifrance.fr)

# Convocation

à l'Assemblée Générale  
lundi 5 décembre 2022 à 19 h

*Pendant l'Assemblée Générale,  
tirage au sort*  
**d'une escapade européenne pour 2 personnes**



## Lundi 5 décembre 2022

### À 19 h

Accueil à partir de 18 h 15.

### Assemblée Générale

- Mise à jour des statuts
- Rapport sur la gestion du Conseil d'Administration et sur la situation morale et financière d'OGI-France
- Rapport des censeurs sur la gestion financière de l'exercice au 30 juin 2022
- Approbation des comptes de l'exercice au 30 juin 2022 et quitus aux administrateurs
- Élection des censeurs
- Élection des administrateurs
- Questions diverses.



**suivie d'un cocktail dînatoire et d'une animation "close up et mentalisme" avec Phil L'illusionniste**



## Assemblée Générale Annuelle de votre Organisme de Gestion OGI-France

**Au Palais Le Grand Large**

**1 quai Duguay-Trouin • 35400 Saint-Malo**

**Tirage au sort** parmi les adhérents présents au début de l'Assemblée Générale à 19 h

**d'une escapade européenne pour 2 personnes**



\* bon cadeau d'une valeur de 1 500 €, destination de votre choix.